

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 1 (1892)
Heft: 35

Artikel: Un nouvel astre à l'horizon de la réclame
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-522410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnement:

5 Fr. per Jahr,
3 Fr. per Halbjahr.
Fürs Ausland mit
Portzuschlag
Vereinsmitglieder
erhalten
das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts. per 5spaltige
Petitzeile
oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:

5 frs. par an,
3 frs. pour 6 mois.
Pour l'étranger
le port en sus.
Les sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:

20 cts. pour la
petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas
de répétition de la
même annonce
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

1. Jahrgang. — 1^{re} ANNÉE.

Organ und Eigenthum

Organe et Propriété

des
Schweizer Hotelier-Vereins.de la
Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse Nr. 23, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hotelrevue, Basel.“

TÉLÉPHONE N° 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue. Bâle.“

Nachdruck der Originalartikel nur mit Quellenangabe gestattet.

Un nouvel astre à l'horizon de la Réclame.

«The Hotel», tel est son nom! Est-ce une étoile fixe ou seulement une étoile filante? L'avenir nous l'apprendra. Il s'est levé sur l'horizon de la métropole anglaise; toutefois la Suisse, c'est-à-dire les hôteliers suisses ne se sont guère mis en frais pour lui fournir la parure somptueuse dans laquelle il resplendit, mais les collègues norvégiens sont d'autant plus généreusement venus à la rescousse. Sur la terre, par malheur, la vengeance est de tous les domaines et c'est ainsi qu'elle lance aussi ses foudres sur l'indifférence des hôteliers suisses à l'endroit de cette nouvelle entreprise qui pourtant n'a été créée que «dans l'intérêt des hôteliers» (?) Qu'on en juge du reste par la façon dont Monsieur l'«Editor» (son nom propre n'a pas encore paru au firmament, peut-être qu'il y surgira plus tard sous la forme d'un astre chevelu, dit comète) se venge de la trop flegmatique Helvétie:

Menus-propos sur la Suisse.

(Traduit de l'anglais.)

«En ce qui touche la pratique, le maître d'hôtel suisse est dans son pays l'objet le plus saillant ou le plus remarquable. Depuis nombre d'années, il affiche sa supériorité et ce n'est que trop souvent qu'il a dépassé en cela les bornes permises. Nombreux sont les cas notoires de tyrannie et de despotisme de sa part et l'on entend fréquemment des voyageurs anglais se plaindre des attaques et mauvais traitements qu'ils ont soufferts à cause de réclamations insignifiantes. Les hôteliers suisses semblent vraiment infatués de l'idée que leur pays est le seul au monde qui mérite d'être vu, que les étrangers doivent forcément y venir et qu'en conséquence eux, les hôteliers, peuvent jouer au despote comme il leur plaît.

Chacun en Suisse est plus ou moins intéressé dans l'industrie des hôtels, sinon directement, à tout le moins pour raison de parenté et parce que généralement les hôteliers siègent dans les conseils de leur canton, ce qui fait que l'étranger lésé ne parvient jamais à se faire rendre justice.

Nous convenons que les Suisses sont les premiers pionniers de l'industrie hôtelière moderne en Europe et que la Famille Hauser est sans aucun doute à la tête de cette confrérie, mais il est certain aussi que les procédés tyranniques employés vis-à-vis des étrangers provoquent depuis longtemps des plaintes contre l'arrogance du maître d'hôtel suisse.

Nous étions sur le Rigi en même temps que Mr. Pender, Membre du Parlement anglais, et nous avons été témoins des rudes attaques que lui et son ami ont eu à subir de l'hôtelier assisté de ses sommeliers, parce que ces voyageurs avaient fait quelques observations sur un chiffre de leur note, et bien que tous deux aient dû garder le lit par suite des mauvais traitements qu'ils avaient endurés, jamais ils n'ont pu obtenir réparation.

Il semble toutefois que les hôteliers sont allés trop loin et de cette manière ont éloigné les voyageurs; le correspondant de l'agence Dalziel écrit à ce sujet: «Dans toutes les localités d'habitude recherchées des étrangers, les hôtels sont positivement vides et jamais le nombre des voyageurs, n'a été si faible. Chacun attribue ce déplorable état de choses aux catastrophes d'Ouchy

et de St. Gervais (Depuis quand St. Gervais se trouve-t-il sur territoire suisse? Réd.) et il est indubitable que cette opinion a beaucoup de vrai. Je me suis entretenu avec le propriétaire d'un grand hôtel à Genève, dont l'établissement n'hébergeait réellement pas un seul étranger; je pense qu'il vaut mieux taire son nom (Il a sûrement de bonnes raisons pour cela. Réd.) Cet hôtelier m'a dit: «si cela continue ainsi, cette saison sera la plus désolante que la Suisse ait jamais eue et c'est partout la même chose; mes amis, propriétaires d'hôtels dans d'autres contrées bien connues, m'écrivent qu'ils se trouvent dans les mêmes fâcheuses conditions que moi.»

Peut-être que les hôteliers suisses (*Swiss hotel men*) arriveront à comprendre qu'il est grand temps de modifier leurs manières de faire à l'égard de leurs hôtes. Les Flâneurs.»

Très bien! Si nos hôteliers ignorent encore le nom du personnage qui se cache sous le pseudonyme d'«Editor», tout au moins connaissent-ils à peu près les bonnes dispositions qui l'animent, bien que ce qui précède ne représente qu'une modeste fleur de l'écorce bouquet dont «The Hotel» fait hommage à la Suisse dans son premier numéro. —

«L'Hotel» se proclame «Le Journal officiel des Hôtels et des Hôteliars.»

Voilà ce qui est imprimé à la page 29 sous ce titre «Avis à nos amis français et quelques lignes plus bas, même rubrique, on lit textuellement:

Nous sommes en sympathie complète avec les aspirations légitimes de tous les Employés d'Hotel, soient: chefs, service ou administration et notre appui est accordé avec fraternité et cordialité à toutes leurs organisations et Sociétés.

Et pourquoi pas? Si deux employés seulement sur cent prennent un abonnement à «The Hotel», leur argent n'en a pas moins la même couleur que celui des autres.

L'espace nous manque dans le présent numéro pour traiter plus à fond l'article introductif de Monsieur l'«Editor», mais nos lecteurs peuvent s'attendre à d'autres productions des plus intéressantes de l'esprit critique de l'«Editor» londonien. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à feuilleter rapidement les pages réservées aux annonces et qu'on pourrait appeler les parties charnues du journal. Deux cent cinquante-sept noms d'hôtels y sont énumérés; il semble cependant, qu'ils n'ont été insérés qu'«à titre gracieux» ou «par bienveillance», car nous savons de bonne source d'un hôtel bâlois bien connu qu'il n'a donné aucun ordre et pourtant cet établissement figure parmi les «élus». En ce qui concerne le Schweizerhof de Lucerne, qui se trouve également sur la liste, nous ne pouvons croire qu'il ait réclamé cet honneur; en effet ce serait le comble de l'impudence de la part de l'«Editor» d'empocher d'abord le coût de l'insertion de cet établissement pour ensuite, dans le même numéro, le qualifier, à mots couverts, de chef d'une bande organisée de despotes et de tyrans, comme le fait l'«Editor» dans l'article traduit ci-dessus. Pour montrer combien l'éditeur prodigue libéralement l'espace de son journal, il suffira de dire, que le premier numéro est daté d'octobre et que dans la liste des hôtels figure avec la mention «open all the year round» l'hôtel de l'Ours à Grindelwald, incendié au mois d'août, et que la ville de Zurich s'y trouve enrichie d'un Hôtel Kurhaus; en revanche l'Uetliberg est passé sous silence.

Des 15 établissements suisses indiqués dans «The Hotel», pas un seul n'aura demandé ou désiré y figurer, et c'est sans doute le motif qui pousse l'«Editor» à qualifier la Suisse pour ainsi dire de «pays de sauvages» et les hôteliers suisses de despotes et de tyrans, tandis qu'il cherche d'autre part à glorifier la Norvège à grand renfort d'illustrations et par un débordement d'expressions flatteuses. Nous poursuivons maintenant notre récolte d'extraits du dit journal. Page 17, l'«Editor» dit que parmi le nombre immense d'hôtels en Europe, on ne rencontre plus que dans quelques-uns d'entre eux la bonhomie un peu rude du moyen-âge, mais que partout déjà s'est insinué le confort moderne, y compris le téléphone et la lumière électrique. C'est pourquoi il est indispensable qu'un organe spécial («The Hotel») s'occupe de la question et fasse connaître au monde entier tous les perfectionnements et toutes les innovations en matière de confort, afin que l'étranger ne risque pas d'être privé dans une localité quelconque des aises et agréments dont il a joui ailleurs. Et l'«Editor» ajoute: «le bon vin peut se passer d'étiquette, mais le meilleur hôtel a besoin de recommandations». — Il va sans dire qu'il s'agit ici de recommandations par la voix de «The Hotel». L'auteur continue: «Les mêmes voyageurs ne suivent pas toujours la même voie et ces hôtels sont alors visités par un nouveau courant d'étrangers attirés essentiellement par les recommandations loyales dont ces établissements sont l'objet. «The Hotel» s'imposera pour tâche principale de tenir ses lecteurs au courant des mérites de ceux des hôtels qui savent se maintenir à la hauteur des circonstances (moyennant paiement, n'est-ce pas, Monsieur l'«Editor»?) Une autre tâche de «The Hotel» sera de forcer l'introduction de tous perfectionnements et innovations dans les hôtels, de façon à faire de chacun de ceux-ci pour ainsi dire un sanatorium.»

«De même que les hôtels, leurs propriétaires aussi ont pris leur essor; le simple cabaretier de l'âge de pierre s'est transformé en un millionnaire, propriétaire d'un palais.»

Dans un autre article intitulé «La Norvège et ses hôtels» le journal renferme plusieurs illustrations d'hôtels (ou pour mieux dire d'hôteliars) de la Norvège, accompagnées d'un texte qui, d'un bout à l'autre, n'est que l'éreintement complet de la Suisse. Qu'on en juge: «Les plaintes des hôteliers suisses sur la saison de 1892 corrobore notre opinion que la Suisse, depuis si longtemps le rendez-vous des nations, n'est actuellement plus de mode. Leurs succès constants les ont rendus négligents vis-à-vis des étrangers et cette nonchalance est sans doute la cause indirecte des nombreux accidents dont les voyageurs ont été victimes cette année. Assurément l'explosion du «Mont-Blanc» sur le lac Léman ne peut être attribuée qu'à une coupable imprudence; de même l'incendie de l'hôtel de l'Ours à Grindelwald aurait pu être évité si l'on avait seulement pris les précautions les plus élémentaires et enfin on n'aurait jamais dû autoriser l'érection d'un hôtel sur un point aussi dangereux que la gorge de St-Gervais». (Bon gré mal gré, la Suisse doit pâtir pour la catastrophe de St-Gervais en Savoie; un mensonge de plus ou de moins ne coûte rien à l'«Editor», pourvu qu'il serve à ses visées.)

«Quoi qu'il en soit, lit-on plus loin, les voyageurs profiteront à l'avenir indirectement de tous ces malheurs, pourvu que les hôteliers devenus si

négligents et si insouciant, apprennent grâce à la diminution persistante du chiffre de voyageurs et par conséquent aussi du chiffre des recettes de la saison, à pourvoir d'une manière plus convenable au bien-être et à la sécurité de leurs hôtes.

«La Suisse n'est plus seule un centre de réunion européen, ses neiges et ses glaces, ses vallées ravissantes, ses costumes pittoresques ont trouvé de redoutables concurrents. Au courant de touristes s'est ouvert un nouveau pays, où les cimes des montagnes sont plus escarpées et plus abruptes, où les champs de neiges et les glaciers sont plus considérables, où les costumes nationaux sont plus pittoresques (et où probablement les hôteliers sont plus généreux en matière d'annonces et comprennent mieux l'opération du «graisage de patte» que ce n'est le cas en Suisse. Réd.) Vous voilà dûment avertis, fils de l'Helvétie, rappelez les vertus de vos ancêtres dont les hôtels étaient les mieux tenus de l'Europe et pouvaient servir de modèles à l'univers entier!»

«La Norvège, la rivale de la Suisse en ce qui touche le mouvement des touristes, est d'un accès infiniment moins difficile que la «République montagnaise.» Les prix sont raisonnables dans ce pays qui abonde en endroits ravissants ayant conservé toute leur simplicité et fraîcheur primitives. Il n'est donc pas étonnant que des milliers de touristes visitent cette contrée splendide et que leur nombre double chaque année. Cette circonstance a fait naître une foule d'hôtels aménagés avec le plus grand confort et très propres; de leur côté les hôteliers font tous leurs efforts pour procurer à leurs hôtes un séjour aussi agréable que possible et traitent les étrangers comme si ceux-ci faisaient partie de leur famille (sera-ce du goût de tous les voyageurs? Réd.) Dans ce pays, on ignore ce que c'est que surfaire les prix, mais malheureusement déjà un certain nombre d'insensés touristes sont en bonne voie de corrompre cette excellente vertu des hôteliers, et ainsi de suite.»

«La Riviera est logée à la même enseigne que la Suisse.» En effet, dans une soi-disant correspondance, l'«Editor» écrit entre autres sous le titre «La vérité sur la Riviera»:

«Lorsqu'on connaît la sollicitude et le scrupule, avec lesquels les médecins les plus célèbres font espérer aux malades une amélioration de leur santé au moyen d'un séjour prolongé à la Riviera, il est extrêmement pénible de voir combien la population indigène observe peu les devoirs de la propreté et comment certains spéculateurs entreprenants s'appliquent avec ardeur à extraire l'or des poches tant des personnes riches que des étrangers venus pour se reposer ou par raison de santé.» (Celui, qui ne recherche que le repos, la santé ou le soleil, n'a nul besoin d'aller à Monte-Carlo. Réd.) Le correspondant (?) poursuit: «Si l'on connaissait l'entière vérité sur les conditions hygiéniques de la Riviera, chaque mortel, qui s'y rend pour chercher la santé ou le soulagement de ses maux, préférerait succomber chez lui à une maladie respectable que d'aller dans le midi chercher la mort par la peste, le typhus ou toute autre maladie épidémique, dont les ravages secrets sont engendrés par la malpropreté chronique qui règne dans cette contrée.»

«Ma position, dit le correspondant, me permet de constater que lorsqu'une épidémie éclate à la Riviera, on prend toutes les mesures, non point pour arrêter les progrès du mal, mais pour empêcher que le bruit ne s'en répande.» Cette infâme épitre se termine par ces mots:

«En dévoilant ces faits, mon intention est de prémunir mes concitoyens contre le danger auquel ils s'exposent en quittant leur pays (l'Angleterre) et tant que le midi ensoleillé n'aura pas été purifié des propriétés contraires à l'hygiène, qui le caractérisent, mon conseil à ceux qui se proposent de s'y rendre, sera toujours: n'y allez pas!»

Voilà ce qu'écrit l'«aimable» correspondant de «The Hotel». Mais nous ne sommes pas encore au bout de notre rouleau. Sous le titre «Travelling notes» l'«Editor» insère la note suivante: «Les catastrophes se sont tellement multipliées cet été, qu'une grande partie des gens en vacances, au lieu de se rendre en Suisse ou sur le Rhin, ont préféré chercher le repos et la sécurité dans un voisinage plus rapproché, en Ecosse et au pays de Galles.» L'entrefilet ci-dessous est aussi intéressant que tendancieux: «Lucerne. Suisse. Ro-chat, directeur, Lips, ingénieur et Fornerod, machiniste du vapeur le «Mont-Blanc», qui a fait explosion, ont été incarcérés sous la prévention de coupable négligence en ce qui concerne la chaudière.» L'«Editor» nous en donne sur ce ton d'un

bout à l'autre de son livret de 56 pages. Les passages que nous avons cités, devraient suffire à démontrer qu'il s'agit ici pour la Suisse d'un adversaire rusé, mais heureusement moins dangereux qu'il ne semble, car la circonstance, que pour faire de la réclame à son journal, il proclame à coups de lam-tam, que le Café Buer à Berlin a déjà demandé un numéro de «The Hotel», en dit plus qu'assez; et si en outre, pour allécher les abonnés, il doit promettre à chacun d'eux une police d'assurance sur la vie de 250,000 francs, il prouve tout simplement par là, qu'il ne tient pas en bien haute estime le contenu de son journal. Nous ne perdrons du reste pas de vue cette entreprise.

Internationaler Verein d. Gasthofbesitzer in Köln.*

Aus dem Protokolle der am 26. September stattgehabten Sitzung des Verwaltungsrathes, sowie der Finanz- und Organisationskommission entnehmen wir folgende für uns bemerkenswerthe Punkte:

Der Vorsitzende überrascht die Versammelten mit der freudig aufgenommenen Nachricht, dass soeben das amtliche Schreiben eingegangen sei, durch welches dem Verein auf das von ihm vor einiger Zeit eingereichte Gesuch hin von Sr. Majestät dem Kaiser und König die Corporationsrechte verliehen worden seien, und knüpft hieran die Bemerkung, dass nunmehr ernstlich an den Ankauf eines eigenen Hauses gedacht und dazu übergegangen werden könne, dem Verein ein würdiges Heim zu schaffen.

Das Vereins-Organ des Schweizer Hotelier-Vereins, die in Basel erscheinende «Hotel-Review», findet für ihr energisches Vorgehen in Sachen der schwindelhaften Reclame und der Rabatterpressung rühmende Erwähnung und wird deren Abonnement recht warm empfohlen.

Ueber die Trinkgeldfrage berichtet Herr Bieger, der im verlossenen Sommer versucht hat, die Trinkgeldfrage in seinem Hotel durch feste Salarierung der Angestellten bezw. durch Einführung eines Aufschlages auf die Zimmerpreise an Stelle der Trinkgelder, zu lösen. Herr Bieger erbringt an der Hand des von ihm gesammelten statistischen Materials den Beweis, dass das Publikum selbst keine Neigung verspüre, diese leidige Frage aus der Welt zu schaffen, und ist er der Ansicht, dass zur Zeit alle derartigen weiteren Versuche wohl aussichtslos sein dürften. An die Leitung eines Hotels, in welchem die Trinkgelder abgeschafft worden sind, soll zwecks näherer Angaben über die erzielten Resultate geschrieben werden.

Ueber die Fachschule berichtet der Vorsitzende, der am 24. ds. Mts. im Beisein der Aufsichtsrathmitglieder Herren R. Heinrich und C. W. Müller, sowie mehrerer Frankfurter Collegen der Prüfung beigewohnt hat. Er betont, dass diese Schule resp. ihr Leiter alle Anerkennung und Unterstützung voll und ganz verdient und dass der schwache Besuch der Fachschule nur lebhaft zu bedauern sei. Auch von mehreren anderen Anwesenden wird der Fachschule hohes Lob gespendet und gewünscht, dass dieselbe in immer weiteren Kreisen bekannt werde, wozu der Verein selbst nach Möglichkeit mitwirken möge. Auf den Antrag des Herrn Hoyer wird Herr Radunsky abermals eine Subvention von tausend Mark für das Jahr 1893 bewilligt.

Kleine Chronik.

Basel. Prinz Georg von Preussen mit Adjutant Rittmeister von der Groeben und Freiherr von Chambrier logirt seit einigen Tagen im Hotel Drei Könige.

Lucern. Im Hotel du Lac werden gegenwärtig banliche Veränderungen vorgenommen. Die Treppenanlagen werden in den neuen Mittelbau verlegt, wodurch das Vestibül bedeutend vergrößert wird und die Bureau-lokalitäten und Küchenräumlichkeiten zweckmässiger eingerichtet werden können. Ebenso wird ein Personenaufzug installiert. Das Projekt eines in dem anliegenden Garten zu erstellenden Neubaus gewinnt immer mehr an Gestalt, die bezügl. Pläne weisen ein architektonisch stattliches Gebäude auf.

Schwyz. (Korr.) Im November wird in der Pension Beau-Séjour in Gersau (Vierwaldstätter-See) ein Kursus zur praktischen Erlernung der Kochkunst von der einfachen bis zur feinsten Küche, sowie des Haushaltungswesens in seinem ganzen Umfange eröffnet. Dasselbst ist ferner noch Gelegenheit geboten, sich im Französischen und Englischen auszubilden. Gründer und Leiter der Anstalt ist Herr Heir. Sommer-Hawton, Besitzer vom Beau-Séjour, ein perfekter Kochkünstler. Die Preise für Pension und Lehrgeld sollen äusserst niedrig bemessen sein. Bereits haben sich mehrere Frauen und Töchter angemeldet und das wirklich verdienstvolle und zeitgemässe Unternehmen, das nach planmässigen, streng geordneten Prinzipien geführt wird, verdient alle Beachtung.

Obwalden. Das gut geführte Gasthaus und Pension zur «Krone» in Kerns geht aus den Händen der bisherigen Besitzerin, Wittve Dr. Hess, kaufweise an die als gewandte Wirthin weithin bestens bekannte Fräulein Nicolaja Hess, früher Directrice im Schwändi-Kalthead, in den letzten zwei Jahren auf Pension Fröhberg, über.

Zürich. H. J. Starkemann zum «Hotel Usterhof» in Uster, früher Inhaber des «Hotel St. Gotthard» in Basel, kaufte von dem in fünf Bauplätze eingetheilten Schützenhausareal des Consumvereins die zwei an der Ecke Bahnhofplatz und Weberbazar, Dieselben umfassen 770 qm. und wird auf denselben ein neues, schönes Hotel mit 90 Fremdenbetten erstellt. Mit dem Bau, für welchen die Pläne bereits vorliegen, soll bald nach Neujahr begonnen werden.

Davos. Die «Dav. Bl.» schreiben: «Seit Mitte Oktober hat der Fremdenzufluss in Davos bedeutend zugenommen, so dass die Zahl 1000 bereits überschritten ist. Wir rathen den neu ankommenden Gästen, wenn irgend möglich Südzimmer zu wählen. Mancher meint ein Ersparniss zu machen dadurch, dass er ein billiges aber ungünstig gelegenes Zimmer wählt. Aber die Ersparniss ist gewöhnlich Illusion; was man an Miete spart, muss man für Holz ausgeben. Oft hört man Kurgäste sagen: Wozu

*) Wegen Stoffandrang unliebsam verspätet.

brauche ich ein sonniges Zimmer? wenn die Sonne scheint bin ich im Freien, und Nachts scheint die Sonne auch in die Südzimmer nicht. Aber diese Logik ist nicht stichhaltig. Die Erfahrung lehrt, dass sonnenarme Zimmer stets ungesund sind; ein alter Spruch sagt: Wo die Sonne nicht hinkommt, kommt der Arzt hin. Man ver-gesse nicht, dass die Sonne der grösste Feind aller schädlichen Keime ist.»

«In der Klub bei Landquart werden am Abhang grosse Verbauungen zum Schutze der Bahnlinie ausgeführt.»

Genf. Der Grossherzog-Thronfolger von Meklenburg ist im «Hotel du Lac» abgestiegen.

Eisenbahnverkehr. In Aufhebung des Bundesrathsbeschlusses vom 14. September 1892 ist der Verkehr direkter Personen- und Gepäckwagen auf den Linien Calais-Delle-Basel, Paris-Basel, Paris-Bern, Paris-Lausanne und Lyon-Basel vom 3. November an wieder gestattet.

Neuerungen für Hotels. Eine solche besteht in einer transportablen elektrischen Lampe, die nach jeder Stelle des Wohn- oder Schlafzimmers, wo man Licht braucht, getragen werden kann. Diese Einrichtung, die von dem Wirth des «Habsburger Hof» in Innsbruck erfunden wurde, ist von demselben zum Patentschutz angemeldet. Ferner ist in demselben Hotel noch eine vom Bett aus zu erreichende Zimmerverschluss- und Öffnungsrichtung als sehr bequem, sicher funktionierend und praktisch angebracht. Da auch die elektrische Klingel am Nachtschutz angebracht ist, so lässt sich die Bedienung vom Bett aus, die die Zimmerthür öffnen und nach dem Weggang des Rufenden wieder schliessen.

* Eine neue Erwerbsquelle im Winter für Gasthofinhaber. Es ist ja leider eine Thatsache, dass diejenigen Gasthäuser, die in landschaftlich besonders bevorzugten Gegenden und die in den Sommer- und Reisezeiten einen grossen Wanderstrom sehen, im Winter zumeist recht still und öde liegen, namentlich gilt dies von Mittelgebirgen, in denen oft Weg und Steg verschneit ist und keinen Zuzug Fremder ermöglicht. Und doch wüssten wir ein Mittel, auch im Winter eine Fremdenschaar heranzuziehen und das einzelne Etablissement besucht zu machen, und dies Mittel heisst: «Schneeschuhe». Bereits haben einzelne intelligente Wirth in Deutschland und in der Schweiz sich dieses Mittels bedient, um auch zur Winterszeit Besuch für ihr Etablissement heranzuziehen; sie haben sich verschiedene Paar von Schneeschuhen angeschafft, und dieselben den Gästen, selbstverständlich unentgeltlich, zur Verfügung gestellt. Die verhältnissmässig geringen Anschaffungskosten werden sich bald reichlich verzinsen, eine Verzinsung, die um so angenehmer bemerkt werden wird, als ihre Quelle in der sogenannten «toten Saison» fließt. Auf diese neue «Einnahmequelle» seien alle die, die es angeht, gebührend aufmerksam gemacht. Nähere Auskunft über Schneeschuhe, Schneelaufen etc., erteilt unentgeltlich die Redaktion des «Tourist», Berlin W. 9. Köthenerstr. 33, welche sich die Einführung dieses interessanten Winter-sports besonders angelegen sein lässt.

Orthographie. Das eidgenössische Departement des Innern hat an die Regierungen der Kantone deutscher Sprache ein Schreiben erlassen, in welchen es denselben das Protokoll der interkantonalen Orthographiekonferenz übermittelt und sie einladet, sich in ihren amtlichen Schriftstücken an die Orthographie von Duden zu halten, die zukünftig diejenige der deutschen Schweiz sein soll. Ein grosser Theil der Zeitungsredaktionen haben bereits ihre Zustimmung zu Dudens Orthographie erklärt.

Weinerte im Veltlin. Ein Einsender im «Fögl d'Engiad» stellt die diesjährige Veltliner Weinerte qualitativ auf die Linie derjenigen des Jahres 1865, welches bekanntlich einen der besten Weine dieses Jahrhunderts lieferte. An Quantität blieb sie allerdings hinter der jenes auch in dieser Beziehung besegneten Jahres zurück, übertrifft aber die Mittelerte der letztvergangenen Jahre. Der Einsender rath den Konsumenten an, ihre Keller mit diesjährigem Veltliner zu füllen.

Es gibt noch Tokayer! jubelt ein Berichtstatter des «N. W. T.». Nach den vorjährigen Verheerungen der Rebblaus glaubte man allgemein, dass auf den Tokayer Bergen keine Weinlese mehr sein werde und dass auch kein Tokayer mehr wachse. Wie «Nemetz» nun meldet, liegen in den Tokayer Kelleren jetzt 1.400,000 — schreibe: eine Million viermalhunderttausend — Hektoliter Wein, und das ganze Tokay-Hegyallyer Gebirge hat Hoffnung auf weitere 10,000 Hektoliter, die heuer gefeistet werden. Die Stadt Tokay allein rechnet auf 3000 Hektoliter prima Wein.

Konservierung von Trauben. Die Konservierung der Trauben in frischem Zustande durch Korkmehl beschreibt Ferd. Cajeux in «Le jardin», folgendermassen: Wenn die Trauben vollkommen reif sind, werden die vollkommen gesunden, von denen man die schlechten Beeren mit der Scheere entfernt hat, auf ein Lazer von Korkpulver in kleine Fässer gelegt, die etwas grösser sind als gewöhnliche Bier-tonnen. Auf jede Lage von Trauben streut man den gepulverten Kork, der die Zwischenräume ausfüllt und jede Berührung und Reibung verhindert. Die Traube auf diese Art aufbewahrt, hält sich während eines ganzen Jahres und bleibt vorständig frisch und gesund und kann beim Verkauf meist schon durch einiges Schütteln oder aber durch Eintauchen in Wasser von dem den Beeren anhängenden Staube befreit werden. Diese Konservierungsmethode wird dann vollkommen befriedigen, wenn man die Traube so lange als möglich auf dem Stock lässt, die gesunden und gereinigten Trauben bei trockenem Wetter abnimmt und sie dann auf die beschriebene Weise in die Fässer legt.

Briefkasten.

Anonymus in B. Aus dem eingesandten Circular ist noch keineswegs ersichtlich, dass Ihre geäußerte Ansicht richtig ist. Es fehlt uns jedwelter Anhaltspunkt, um weiterforschen zu können, denn das Circular trägt weder Firma noch Unterschrift. Könnten Sie uns vielleicht ein vollständiges Circular zur Verfügung stellen? Auffällig erscheint uns, dass Sie um strengste Diskretion bitten und dabei den Brief anonym senden; warum so ängstlich, wir kennen unsere Pflicht.

Ueber **Georg Abel**, Oberkellner, von Dulliken (Soloth.) erteilt gegebenen Falls gerne Auskunft

Das Centralbureau.